

**CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE D'ÉPREUVES COMBINÉES
MINIMES EN SALLE
dimanche 24 mars 2024 – INSEP**

Epreuves :

- **Dimanche 24 mars 2024**

- **Pentathlon Minimes masculins** : 50m haies – Hauteur – Poids – Perche ou Longueur – 1000 m
- **Pentathlon Minimes Filles** : 50m haies – Hauteur – Poids – Longueur – 1000 m

La hauteur des haies sera de 0,65 cm pour les Benjamines et Benjamins.

Date limite de réalisation des performances : dimanche 10 mars 2024

Qualifications :

Les **qualifications seront effectuées au bilan**. Ces qualifications seront effectuées le mardi 12 mars 2024 et mises en ligne sur le site internet LIFA au plus tard le mercredi 13 mars 2024.

Le nombre d'athlètes sélectionnés sera de 45 par catégorie, mais en masculins, un groupe « perche » sera constitué de 15 athlètes **maximums**, indépendamment de ceux qualifiés pour le groupe « longueur ».

Qualifications exceptionnelles :

Si l'athlète n'a pas fait de tetrathlon ou de pentathlon, un formulaire spécifique devra être rempli et envoyé à la ligue avant le lundi 11 mars 2024 à 12 heures.

Un **minimum de 4 performances correspondantes aux épreuves en minime ou (3 en benjamin)** devra être clairement indiqué. Epreuves qui devront avoir été réalisées depuis le 1^{er} septembre 2023 et qui devront correspondre à celles des tetrathlons ou pentathlons.

Les formulaires sont en ligne sur le site internet de la LIFA, rubrique « compétitions » puis